

Investissement Canada—Loi

Permettez-moi de donner un exemple dans ma propre localité. La société Great Lakes Forest Products Limited a annoncé qu'elle construirait une usine de pâtes et papiers dans l'État de Washington. Vingt-cinq millions de dollars américains tirés de l'économie canadienne serviraient donc à construire cette usine qui viendrait concurrencer l'industrie canadienne des pâtes et papiers et entamer le marché du papier journal de la Colombie-Britannique, sur la côte ouest. Cette société reçoit de 48 à 50 millions de dollars en subventions directes du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario et elle doit 116 millions de dollars en impôts reportés. Pourtant, le gouvernement la laisse prendre cet argent pour créer des emplois aux États-Unis. Elle devrait peut-être investir dans l'usine de Corner Brook, afin de garder cet argent au Canada.

La société a justifié cet investissement dans l'État de Washington en prétendant que le climat au Canada n'était pas favorable aux investissements. D'autres sociétés ont exprimé le même point de vue. Depuis de nombreuses années, nos promoteurs immobiliers achètent des centres d'achats et d'autres entreprises aux États-Unis et y construisent des immeubles en copropriété. Pourquoi ne le font-ils pas au Canada? Au lieu d'ouvrir simplement les portes, le gouvernement devrait essayer de déterminer les causes de la fuite des capitaux vers l'étranger. Je n'y comprends rien.

M. McDermid: C'est vrai, vous n'y comprenez absolument rien.

M. Angus: L'année dernière, l'épargne personnelle au Canada a totalisé 36 milliards de dollars. Nous pouvons certes faire quelque chose pour utiliser cet argent, afin de créer des richesses au Canada. Nous sommes bien loin derrière les Américains sur ce plan.

Entre 1950 et 1974, le taux d'épargne personnel au Canada était de 5,9 p. 100. Aux États-Unis, il se situait à 6,9 p. 100. En 1984, les chiffres sont respectivement de 12 p. 100 et de 6 p. 100. Les Canadiens épargnent deux fois plus que les Américains.

M. Epp (Provencher): Savez-vous pourquoi?

M. Angus: Je voudrais bien le savoir. Peut-être que l'honorable ministre pourrait intervenir et nous l'expliquer.

Hier, le député de York-Est (M. Redway) a parlé du logement et de la nécessité d'encourager les investissements dans ce secteur. Je suis d'accord avec lui, mais si les gens ne construisent pas plus au Canada, c'est qu'ils peuvent réaliser davantage de profits en laissant leur argent à la banque. Cette situation résulte de la politique de taux d'intérêt élevés préconisée par le gouvernement précédent et que le gouvernement actuel semble avoir fait sienne. Il n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les taux d'intérêt baissent à un niveau réaliste, afin que les gens investissent à nouveau dans la construction. Les Américains ne construisent ni maisons ni appartements au Canada à cause du coût de l'emprunt. Ils se rendent compte qu'ils peuvent faire de l'argent plus facilement par d'autres moyens. J'invite le gouvernement à modifier cette politique.

Je veux que les Canadiens investissent à nouveau dans le secteur du logement, que ce soit aux fins de location ou pour leur propres besoins, afin que nous puissions nous sortir de la situation intolérable qui persiste dans la plupart des localités du pays.

Nous nous inquiétons également de l'investissement étranger dans le secteur de la pêche dans les Maritimes. Le comité permanent des pêches et des forêts a été témoin récemment d'un débat intéressant. Je suis content que le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) soit parmi nous aujourd'hui. Il sait que la décision récemment rendue par les tribunaux empêche les Américains d'exploiter le secteur lucratif du banc Georges. Autrement dit, la seule façon pour eux d'accéder à ce marché, c'est d'acheter l'actif d'entreprises canadiennes, qu'il s'agisse d'entreprises de pêche, de conserveries ou autres.

Si j'ai bien compris, ces acquisitions ne seront pas soumises à l'examen d'Investissement Canada. J'invite le ministre à examiner la situation, car je crois qu'en plus du banc Georges, d'autres secteurs de la pêche risquent de changer de mains. Au moins avec l'AEIE, le ministre avait la possibilité de dire au cabinet que ce projet n'était pas bon pour l'industrie canadienne.

Il semble également qu'une certaine confusion règne dans l'esprit des membres du cabinet au sujet des dispositions de cette mesure. En réponse à une question que j'ai soulevée à la Chambre il y a deux jours, le ministre d'État chargé des Petites entreprises (M. Bissonnette) a déclaré, comme on peut le lire à la page 1111 du *hansard*:

... Investissement Canada va veiller à ce que l'argent continue à être réinvesti au Canada.

Je n'ai vu aucune disposition en ce sens dans ce projet de loi. J'aimerais beaucoup qu'un député me dise où il y en a, car je n'en ai pas trouvé. J'ai bien l'impression qu'il n'y en a pas et que le ministre n'a pas compris les conséquences de ce projet de loi.

Pour conclure, je voudrais vous expliquer ce que notre parti ferait. Nous ressererions la loi actuelle concernant l'AEIE, afin de soumettre à son examen les entreprises étrangères déjà établies au Canada et d'exercer des contrôles plus stricts sur l'expansion des entreprises étrangères existantes pour veiller à ce qu'elles agissent conformément aux lois et politiques canadiennes au lieu d'obéir aux lois et politiques de leur société mère.

Nous veillerions à ce que les entreprises étrangères servent nos intérêts en créant des emplois, en fabriquant des produits manufacturés, en faisant de la recherche et du développement, en réinvestissant leurs bénéfices au Canada et en achetant des produits canadiens plutôt que des produits importés.

Nous chercherions à aider les Canadiens à devenir propriétaires d'un secteur plus vaste de l'économie en favorisant l'expansion des entreprises publiques et des coopératives, afin d'arrêter et de renverser la tendance à la mainmise étrangère.

C'est avec plaisir que je participe à ce débat et j'espère qu'il y aura d'autres discussions à ce sujet.

• (1550)

M. McDermid: Monsieur le Président, certaines observations, dont il ne vaut même pas la peine de parler, nous ont bien divertis au cours des vingt dernières minutes. Je veux cependant poser une question au député. Il est contre l'investissement étranger au Canada. Par ailleurs, il ne veut pas que des entreprises canadiennes puissent croître en investissant à l'étranger. Quelle est au juste la politique des néo-démocrates à ce sujet? Comment ferait le Nouveau parti démocratique pour empêcher des entreprises canadiennes de prendre de